

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-577209

56065

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <u>8814</u>	Société :		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : <u>KAMALI YOUSSEF</u>			
Date de naissance : <u>21-12-65</u>			
Adresse : <u>19 Rue Des Flamant N° 3 RIV. FZ</u>			
DASIS Casablanca			
Tél. : <u>06 674 16661</u> Total des frais engagés : _____ Dhs			

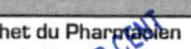
Cadre réservé au Médecin			
<p>Cachet du médecin : </p> <p>Date de consultation : _____</p> <p>Nom et prénom du malade : <u>LYAMANI FATHIA</u> Age : <u>57/6</u></p> <p>Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant</p> <p>Nature de la maladie : <u>Affection oculaire</u></p> <p>En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____</p> <p>Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous-plconfidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.</p>			

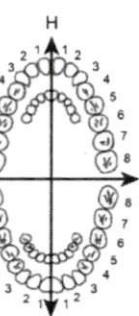
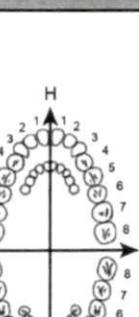
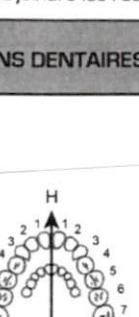
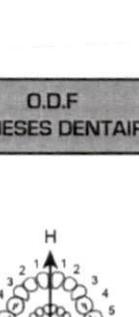
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : ACCUEIL

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 OPTIQUE MILLE POUR CENT OPTICIEN OPTOMETRISTE VERMAULT FRANCE VILLE REACH Karaf 1000 Casablanca	14/11/2021 29/07/2021	310.000 153.000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.				
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées 	Coefficient INP : <input style="width: 100px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
DEBUT D'EXECUTION <input style="width: 150px; height: 30px; border: 1px solid black;" type="text"/>				
FIN D'EXECUTION <input style="width: 150px; height: 30px; border: 1px solid black;" type="text"/>				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE 		CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS <input style="width: 150px; height: 30px; border: 1px solid black;" type="text"/>				
DATE DU DEVIS <input style="width: 150px; height: 30px; border: 1px solid black;" type="text"/>				
DATE DE L'EXECUTION <input style="width: 150px; height: 30px; border: 1px solid black;" type="text"/>				



Dr. Lina Boutaqbout

Spécialiste des maladies & chirurgie des yeux
أخصائية طب و جراحة العيون

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Diplôme interuniversitaire de Chirurgie Réfractive et de Chirurgie de Cataracte par Phacoemulsification - TOULOUSE

Diplôme interuniversitaire de Chirurgie Vitreo-rétinienne - BORDEAUX

Diplôme interuniversitaire de Pathologies Rétiniennes. Lariboisière - PARIS

Diplôme interuniversitaire de Contactologie - PARIS

عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون

دبلوم جراحة المياه البيضاء و تصحيح البصر بالليزر - تولوز

دبلوم جراحة الشبكية - بوردو

دبلوم أمراض الشبكية و السكري - باريس

دبلوم العدسات اللاصقة - باريس

ORDONNANCE

09 janvier 2021

Mme LYAMANI EP KAMALI Fatiha

54.10

1/ LARMABAK COLLYRE



1 goutte 3 fois par jour et à la demande, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

99.00

21 Ansiovit



1cp le soir. (1mois)

153.10

PHARMACIE FRANCE VILLE
11 ZAC AKA
405, Bd. C. Lala Casablanca
Tél: 05 22 23 04 21

Dr. LINA BOUTAQBOU
OPHTALMOLOGISTE
9, rue Bachir Laalej & boulevard Abdelmoumen
Rés. Oushmane, 1^{er} étage, n° 3, Casablanca - Maroc
0522 259 011 * Urgences : 0669 854 854 * contact@linaboutaqbout.ma

158.60

زنقة البشير لعلاج و شارع عبد المؤمن. إقامة اوشمان. الطابق الاول. الرقم 3. الدار البيضاء. محطة عبد المؤمن

9 rue Bachir Laalej & boulevard Abdelmoumen

Résidence Oushmane, 1^{er} étage, n° 3, Casablanca - Maroc

Arrêt : Station Abdelmoumen

0522 259 011 * Urgences : 0669 854 854 * contact@linaboutaqbout.ma

Patente : 34700268 - IF : 25035038 - CNSS : 1088939 - ICE : 002038100000079

www.ophtalmologiste.ma



Optique 1000%

Opticien - Optométriste

Facture : N° 06286

Date :

14/01/2021

Mr : LYAMANI EP. KAMALI FATIHA

Docteur : Lina Boutaghout

Type des verres : progressif organique Anti dépoli. 2000

Monture : Metalique Mylor 1100,00

* Vision de Loin :

OD Axe 86 Cyl -0.25 Sph +1.25

OG Axe 77 Cyl 0.25 +1.25

* Vision de Prés :

OD Axe Cyl Sph

OG Axe Cyl Sph

Add : +2.50

Montant : 9100,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

trois mille

N° 425 Centre-Ville Bd Anglais - Casablanca
ICE : 001834000001810 - IF : 018345 - R.C : 242426
T.P : 023451 - PATENTE : 30057211

OPTIQUE MILLE POUR CENT
OPTICIEN
OPTOMETRISTE



Dr. Lina Boudaabout

Spécialiste des maladies & chirurgie des yeux
أخصائية طب و جراحة العيون

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Diplôme interuniversitaire de Chirurgie Réfractive et de Chirurgie de Cataracte par Phacoemulsification - TOULOUSE

Diplôme interuniversitaire de Chirurgie Vitreo-rétinienne - BORDEAUX

Diplôme interuniversitaire de Pathologies Rétiniennes. Lariboisière - PARIS

Diplôme interuniversitaire de Contactologie - PARIS

عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون

دبلوم جراحة المياه البيضاء و تصحيف البصر بالليزر - تولوز

دبلوم جراحة الشبكية - بوردو

دبلوم أمراض الشبكية و السكري - باريس

دبلوم العدسات اللاصقة - باريس

ORDONNANCE

09 janvier 2021

Mme LYAMANI EP KAMALI Fatiha

Monture + verres correcteurs progressifs
Organiques Antireflets multi-couches, Amincis

VL : OD = + 1.25 (- 0.25 à 86°)

OG = + 1.75 (- 0.25 à 77°)

VP : ODG = Add : + 2.50

OPTIQUE MILLE POUR CENT
OPTIONNEL
OPTOMETRISTE

Dr. LINA BOUTAABOUT
OPHTHALMOLOGISTE
9, rue Bachir Laalej & Bd. Abdelloumen
Rés. Oushmane, 1er étage, n° 3 - Casablanca
0522 259 011 • Urgences : 0669 854 854 • contact@linaboutaabout.ma

زنقة البشير لعلاج و شارع عبد المؤمن، إقامة اوشمان، الطابق الأول، الرقم 3. الدار البيضاء • محطة عبد المؤمن

9 rue Bachir Laalej & boulevard Abdelmoumen

Résidence Oushmane, 1^{er} étage, n° 3, Casablanca - Maroc • Arrêt : Station Abdelmoumen

0522 259 011 • Urgences : 0669 854 854 • contact@linaboutaabout.ma

Patente : 34700268 - IF : 25035038 - CNS : 1088939 - ICE : 002038100000079

www.ophtalmologiste.ma



Comprimé
Voie orale

Ansio

Lot: 200505
À consommer de préférence avant le: 09/2023
PPC: 99,00 DH

FORME ET PRESENTATION :

Comprimé, boite de 30.

COMPOSITION (par comprimé) :

Passiflore (Passiflora incarnata) extrait sec , Rhodiole (Rhodiola rosea) extrait sec, Cellulose, Scutellaire (Scutellaria baicalensis) extait sec, magnésium stéarate, anti-agglomérant: dioxyde de silice.

PROPRIETES :

Ansiovit® (à base d'actifs naturels végétaux) procure une activité physiologique relaxante et apaisante.

UTILISATIONS :

Ansiovit® est recommandé en cas d'anxiété, de nervosité, d'irritabilité ou de Stress.

CONSEILS D'UTILISATION :

- 1 comprimé 2 fois par jour, avec un verre d'eau avant les repas.
- À utiliser en complément d'une alimentation variée.
- Respecter la dose journalière conseillée.
- Tenir hors de portée des jeunes enfants.
- Conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Complément alimentaire, ce n'est pas un médicament

Fabriqué par PHARMALIFE RESEARCH Italie.

Importé et distribué au Maroc par MEDIPRO.

Autorisation ministère de santé n°: DA2012 090 7184 DMP/21/MA1

Autorisation sanitaire ONSSA n°: ES.5.229.16



Larmabak 0,9 %

Collyre

Chlorure de sodium

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez un médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE LARMABAK 0,9 %, collyre ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISE ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER LARMABAK 0,9 %, collyre ?
3. COMMENT UTILISER LARMABAK 0,9 %, collyre ?
4. QUELS SONT LES EFFETS

Mode d'adr

Voie ophtalm' Pour une bor collyre, certai être prises :

- Se laver soigneusement les mains avant de procéder à l'application,
- Eviter le contact de l'embout avec l'œil ou les paupières.

Instiller une goutte de collyre dans le cul de sac conjonctival, en tirant légèrement la paupière inférieure et en regardant vers le haut.

Le temps d'apparition d'une goutte est plus long qu'avec un flacon de collyre classique.

Rebouchez le flacon après utilisation.

Fréquence d'administration

Répartir les instillations au cours de la journée, en fonction des besoins.

En moyenne, 3 à 4 instillations par jour et jusqu'à 8, si nécessaire.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, LARMABAK 0,9 %, collyre est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

- Possibilité de légères irritations oculaires.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER LARMABAK 0,9 %, collyre ?

Tenir hors de la vue et de la portée des

LARMABAK 0,9%

Collyre 10 ml - PDP : 54,10 DH



Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAoudi

6118001100651